

PETIT HISTORIQUE DE LA CREATION DE L'ASSOCIATION JOJOBA

Association destinée à gérer la coopérative de consommateurs « Coopirate » (avec droits d'auteur), et peut-être dans l'avenir un café associatif.

A l'automne 1993, il existait à Forcalquier un magasin « diététique » commercialisant des produits alimentaires bio ; situé à coté du café du Commerce, il était tenu par un couple avenant et sympathique (elle, infirmière de formation, était de bon conseil). 2 ou 3 ans auparavant il y avait encore un marchand (avec des produits en vrac) sur le marché du lundi à Forcalquier (celui du jeudi n'existait pas encore). Deux ans plus tôt André B. avait commencé (en location avec logement) à pratiquer le maraîchage dans la petite vallée du Viou. Je connaissais bien les propriétaires et nous avions sympathisé avec André et Irmi sa compagne.

Un jour de cet automne 1993 j'étais passé les voir. A ce moment est arrivée Jocelyne F., une collègue à lui, qui venait prendre des légumes qu'elle allait revendre sur le marché d'Apt en même temps que les produits de sa propre culture (près de Lincel).

Il y avait quelques temps que je pensais qu'il serait bien de créer sur Forcalquier une structure de distribution de produits bio de base, à petits prix. Après « Les Granges » à Montfuron je m'approvisionnais parfois auprès du groupement « Le blé en herbe » à Manosque. Alors quand Jocelyne a dit qu'elle avait pour projet de créer à Apt un magasin « associatif » j'ai proposé de s'allier et de s'entraider pour les démarches. Nous avons fait quelques réunions pour élaborer les bases du projet jusqu'au moment où elle a proposé de commencer à Forcalquier et annoncé qu'elle voulait être employée salariée. Notre réponse a été que c'était inenvisageable d'entrée de jeu avec les charges induites par un emploi. Elle s'est alors fâchée et est partie.

Mais l'aventure a continué, j'ai pris contact avec l' « Épeautre » qui gérait un magasin coopératif à Sisteron. Ils m'ont donné de bons conseils. Un expert comptable de Manosque m'a consacré bénévolement une bonne heure de temps pour m'aider à monter une « étude de marché » de faisabilité, avec les

frais et les marges à prévoir. J'ai aussi fait une visite à la Direction Départementale de la Consommation. Nous avons rédigé les statuts de l'association avec la participation de copains et voisins Pascale et Philippe A. ; ce dernier qui fut employé de banque se retrouva trésorier ; André devenant président. Jurgen E. apporta son aide pour les impressions.

Ayant appris qu'un petit local de 12m², situé Clastre Vieille à Forcalquier, était proposé à la location par Yves J. (local initialement destiné à être une vitrine de leur centre équestre) nous l'avons investi. J'ai fait un emprunt de 10 000 francs et les complices un autre de 3 000 francs (ils nous ont été remboursés l'année suivante).

Mais où trouver les produits, la marchandise en dehors de quelques productions locales ? La centrale d'achat « Relai vert » a refusé car le magasin place du Bourguet avait l'exclusivité avec eux.

Brigitte B. du « Blé en Herbe » qui avait adhéré à Biocoop a proposé de nous céder des produits moyennant une marge de 7%.

Un jour que c'était mon tour d'aller à Pellissane, centrale d'achat de Biocoop à l'époque, un des responsables sur place m'a proposé que Jojoba intègre Biocoop. Ce qui a été fait sous le nom Coopirate et nous avons alors bénéficié de livraisons directes.

L'équipement du magasin était sommaire : un frigo d'occasion, une vieille balance à cadran triangulaire, une calculatrice à rouleau, quelques étagères. Son ouverture a eu lieu le **1er avril 1994**. Nous œuvrions bénévolement et d'autres personnes se sont jointes progressivement à nous telle Anne P. (voir photo), Annie F. ; leurs arrivées ont été bienvenues car courant 94 mes complices de départ quittèrent Jojoba à la suite d'un dur conflit entre André et ses propriétaires.

Avec les conseils de ma voisine Christine D, ingénieure en gestion, j'ai pu établir une comptabilité sur 2 grands cahiers. Celle-ci serait informatisée et en partie déléguée 3 ans plus tard alors que Isabelle M. serait présidente.



Nous avons instauré la règle que les adhérents devraient aider à la réception et à la mise en rayon des produits quelques heures par an ce qui permettait aussi des marges minimum.

Nous avons néanmoins opté l'année suivante pour un emploi aidé (CES). Patricia ST. fut la première de nombreux salarié.e.s qui ont travaillé dans le magasin.

En 1996 (Jojoba) Coopirate a déménagé dans un local de 41.5m² (WC inclus), sur l'avenue René Cassin qui se trouve sur la place Martial Sicard. La vente était réservée aux adhérents de l'association et les prix étaient relativement très bas.

Jojoba a déménagé 2 fois supplémentaires dans les années qui ont suivi au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de consommateurs et de demandes de produits à la vente.

Texte de Jean-Louis Cabanne, corrigé par Josef Altman - 25/02/2024